



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 20 novembre 2012 à 19h au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Est absente :

Madame Isabelle Clément	Siège 5
-------------------------	---------

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale

Ouverture de la séance

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 devant 5 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Réparations au pont des pionniers sur le chemin H.-Fortin
- 4 Période de questions
- 5 Fermeture de l'assemblée

2012-11-282

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 20 novembre 2012 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale, Josée Parsons.



ADOPTÉE

**2012-11-283
RÉPARATION AU PONT DES PIONNIERS
SUR LE CHEMIN H.-FORTIN**

CONSIDÉRANT QUE la surface de roulement du pont est en mauvaise état et que la circulation a été interdite aux véhicules lourds mais que les camions de déneigement et les services d'urgence doivent avoir accès au chemin;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu,

QUE ce Conseil mandate les Entreprises Christian Fortin pour effectuer les réparations nécessaires sur le pont des pionniers soit : la pause de poutres de métal galvanisé d'une longueur de 25 pieds avec ajout d'une allonge soudée pour donner une longueur totale de 32 pieds avec des roulières de 8 à 10 pouces de largeur par 3 pouces d'épaisseur en bois avec des travers en pin rouge ronds qui devront être changés à tous les 10 ou 15 ans. Le coût des travaux est évalué à 19 500 \$ plus taxes. Ce montant sera pris à même la contribution municipale pour le programme TECQ 2010-2013.

ADOPTÉE

**2012-11-284
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 20 novembre 2012 soit close à 19h10.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière